

MAT-22257

⟨⟨ Chapitre sur les ensembles infinis ⟩⟩

1. Introduction

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons aux ensembles de taille infinie.

- “Qu’est-ce qui est calculable en informatique ?”
- Étant donné un problème, pourrions-nous toujours décider si ce problème a une solution ou non ?
- À propos des systèmes qui interagissent avec le monde réel.

Les structures infinies sont en général beaucoup plus difficiles à étudier que les structures finies.

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons plus particulièrement au problème de la cardinalité des ensembles.

Nous savons déjà que calculer la cardinalité d'un ensemble **fini** revient à compter le nombre d'éléments que cet ensemble contient.

Il est évident que dans le cas des ensembles infinis, cette approche n'est pas envisageable.

Nous aurons donc des résultats du type :

- un ensemble A a *autant d'éléments* qu'un ensemble B

ou encore

- un ensemble A a *moins d'éléments* qu'un ensemble B

Un hôtel a un nombre infini de chambres (pour chaque entier $i > 0$, il y a une chambre portant le numéro i). L'hôtel est plein (il y a un voyageur dans chaque chambre). Arrive un nouveau voyageur qui voudrait bien dormir à l'hôtel lui aussi. Alors l'hôtelier lui dit qu'il va lui trouver une chambre. Il ne mettra à la porte aucun voyageur, il ne mettra pas deux voyageurs dans une même chambre et il ne fera pas construire une nouvelle chambre. Alors comment l'hôtelier fera-t-il ?

Le fait qu'il y ait une solution à ce problème choque notre intuition.

2 “Avoir autant d’éléments”

2.1 À la recherche d’une définition

Nous sommes donc face à ce problème un peu comme un tout jeune enfant qui a dans une main des pierres blanches et dans l’autre des pierres noires, et qui se demande si, oui ou non, chaque main a autant de pierres...

Le problème survient avec une infinité de pierres...

Procédons autrement...

Théorème I.1 *Deux ensembles finis A et B ont le même nombre d'éléments si et seulement s'il existe une application bijective $f : A \longrightarrow B$.*

Définition I.2 Soient A et B , deux ensembles. On dit que A a *autant d'éléments* que B (ou ce qui est équivalent, que *la cardinalité de A est égale à la cardinalité de B*) ssi il existe une application bijective de A vers B .

Notation :

$$|A| = |B|$$

$$\#A = \#B$$

$$\text{CARD}(A) = \text{CARD}(B)$$

2.2 Notre définition est-elle correcte ?

À quoi devrait ressembler une bonne définition “d’égalité” entre des cardinalités ?

- **la réflexivité** Est-ce qu'avec cette définition, un ensemble A a toujours la même cardinalité que lui-même ?

Autrement dit, est-ce que pour tout ensemble A , on a $|A| = |A|$?

- **la symétrie** Avec cette définition, le fait qu'un ensemble A ait la même cardinalité qu'un ensemble B implique-t-il toujours que B a la même cardinalité que A ?

Autrement dit, est-ce que pour tout A, B , on a

$$|A| = |B| \Rightarrow |B| = |A| ?$$

- **la transitivité** Est-ce qu'avec cette définition, le fait qu'un ensemble A ait la même cardinalité qu'un ensemble B combiné au fait que ce B ait la même cardinalité qu'un troisième ensemble C implique toujours que A a la même cardinalité que C ?

Autrement dit, est-ce que pour tout A, B, C ,

on a $(|A| = |B|) \wedge (|B| = |C|) \Rightarrow (|A| = |C|)$?

2.2.1 La réflexivité de notre relation “autant d’éléments”

Pour démontrer la réflexivité, il faut démontrer que pour tout ensemble A , il existe une application bijective de A vers A .

La réflexivité est donc une conséquence de la proposition suivante :

Proposition I.3 *Soit A un ensemble, la relation \mathbf{I}_A est une application bijective.*

Démonstration Rappelons-nous que

$$\mathbf{I}_A : A \longrightarrow A$$

est défini par la règle de correspondance $\mathbf{I}_A(x) = x, \forall x \in X$.

\mathbf{I}_A est une application car c'est ce que signifie la notation $A \longrightarrow A$.

Démontrons l'injectivité, c.-à-d. :

$$(\forall x, x' : A \mid \mathbf{I}_A(x) = \mathbf{I}_A(x') : x = x')$$

Soient $x, x' : A$, choisis tels que $\mathbf{I}_A(x) = \mathbf{I}_A(x')$.

Alors on a immédiatement $x = x'$.

⟨ Car $\mathbf{I}_A(x) = x$ et $\mathbf{I}_A(x') = x'$. ⟩

\mathbf{I}_A est bien une application injective.

Démontrons la surjectivité, c.-à-d. :

$$(\forall y : A \mid : (\exists x : A \mid : \mathbf{I}_A(x) = y))$$

Soit $y : A$.

Et soit $x := y$.

⟨ Un tel x existe et appartient bien à A , car l'ensemble de départ coïncide avec l'ensemble d'arrivée. ⟩

Alors on a bien $\mathbf{I}_A(x) = y$.

\mathbf{I}_A est bien une application surjective.

\mathbf{I}_A est bien une application bijective.

C.Q.F.D.

2.2.2 La symétrie de notre relation “autant d’éléments”

Pour montrer la symétrie, il faut montrer que pour toute paire d'ensembles A et B : s'il existe une application bijective de A vers B , alors il existe une application bijective de B vers A .

On y arrive à l'aide du théorème suivant.

Théorème I.4 *Soient A et B , deux ensembles, et $f \subseteq A \times B$. Alors la relation f est une application bijective ssi la relation inverse $f^{-1} \subseteq B \times A$ est une application bijective.*

Démonstration Rappelons que la relation inverse de la relation f est : $f^{-1} := \{ \langle b, a \rangle \mid \langle a, b \rangle \in f \}$

Il faudrait donc montrer

- 1. — f est total $\equiv f^{-1}$ est surjectif ;
- 2. — f est déterministe $\equiv f^{-1}$ est injectif ;
- 3. — f est injectif $\equiv f^{-1}$ est déterministe ;
- 4. — f est surjectif $\equiv f^{-1}$ est total.

Or, nous avons déjà fait cette démonstration. (Voir le théorème C.2 du fascicule *Théorie des relations : notes complémentaires et exemples de démonstrations de type "classique"*).

C.Q.F.D.

2.2.3 La transitivité de notre relation “autant d’éléments”

Pour démontrer la transitivité, il faut démontrer que pour tout triplet d’ensembles A , B et C :

s’il existe une application bijective de A vers B et une application bijective de B vers C , alors il existe une application bijective de A vers C .

On y arrive à l'aide du théorème suivant.

Théorème 1.5 *Soient A , B et C , trois ensembles, et soient $f \subseteq A \times B$ et $g \subseteq B \times C$. Si f et g sont deux applications bijectives, Alors $f \circ g$ sera une application bijective de A vers C .*

Démonstration Ce théorème est une conséquence directe de la définition d'application bijective et des lemmes C.4, C.5, C.6 et C.7 qui sont à la fin du fascicule "Théorie des relations : notes complémentaires et exemples de démonstrations de type classique".

C.Q.F.D.

2.3 “Autant” d’éléments que l’ensemble \mathbb{N} : les ensembles infinis dénombrables.

Parmi les ensembles infinis, une certaine classe est plus intéressante que les autres, c’est celle des ensembles *infinis dénombrables* :

Définition 1.6 Un ensemble A est dit *dénombrable* s’il est fini ou de la même cardinalité que l’ensemble \mathbb{N} .

Faire une énumération...

Faire une liste...

- $f(0)$ étant le 0^{ième} élément de cet énumération.
- $f(1)$ étant le 1^{er} élément de cet énumération
- $f(2)$ étant le 2^{ième} élément de cet énumération
- etc.

Exemple 1.7 Démontrons la dénombrabilité de \mathbb{Z} , en construisant l'application bijective $f : \mathbb{N} \longrightarrow \mathbb{Z}$, qui est définie en extension par :

$$\begin{array}{cccccccccc}
 \dots & -4 & -3 & -2 & -1 & 0 & 1 & 2 & 3 & 4 & \dots \\
 & \uparrow & \uparrow & \uparrow & \uparrow & \uparrow & \uparrow & \uparrow & \uparrow & \uparrow & \\
 \dots & f(8) & f(6) & f(4) & f(2) & f(0) & f(1) & f(3) & f(5) & f(7) & \dots
 \end{array}$$

C.Q.F.D.

Les preuves de type classique... des preuves intuitives...

Proposition I.8 *L'ensemble $\mathbb{N} \times \mathbb{N}$ est dénombrable.*

Démonstration Pour montrer la dénombrabilité de $\mathbb{N} \times \mathbb{N}$, nous allons construire une application bijective $k : \mathbb{N} \longrightarrow \mathbb{N} \times \mathbb{N}$, en la définissant en extension de la manière suivante :

On a donc que $|\mathbb{N}| = |\mathbb{N} \times \mathbb{N}|$.

$\mathbb{N} \times \mathbb{N}$ est donc un ensemble dénombrable.

C.Q.F.D.

Remarquons qu'étant donné que la relation "avoir autant d'éléments" est transitive (voir), si nous avons déjà démontré la dénombrabilité d'un ensemble A , nous pouvons alors démontrer la dénombrabilité d'un nouvel ensemble B en utilisant le lemme suivant :

Lemme I.9 *Étant donné un ensemble infini B . Alors,*

B est dénombrable \equiv

$(\exists A : \text{ensemble} \mid A \text{ est infini dénombrable} : |A| = |B|)$